



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
ERMEWA SA, en liquidation, Genève
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 07.12.2016
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **30.01.2017**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
ERMEWA SA, en liquidation, Rue du Mont-Blanc 7,
1201 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Les créanciers sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Etude Wicht Bonnefous Michel, notaires associés
1204 Genève

03239469



Dienstag - Mardi - Martedì, 27.12.2016, No 251, Jahrgang - année - anno: 134

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)